



BREVET PROFESSIONNEL BÛCHERON NIVEAU 3 (CAP/BEP)

FORMATION CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE

Le brevet professionnel agricole « bûcheron » vise un profil d'emploi d'ouvrier qui réalise des opérations manuelles de bûcheronnage et des travaux de débroussaillement. Selon la configuration des chantiers et la nature de l'entreprise, il travaille en équipe, en binôme et peut être amené à travailler seul sur son aire d'abattage. Il s'organise de manière quotidienne ou hebdomadaire, en fonction des chantiers.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluables :

- Connaître les techniques sylvicoles,
- Réaliser des travaux forestiers, de la plantation à la première éclaircie ; et les travaux d'abattage et de façonnage,
- Préparer son accès à un emploi d'ouvrier forestier.

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Diplôme de niveau 3 (niveau CAP/BEP) délivré par le Ministère en charge de l'agriculture, obtenu après validation de l'ensemble des Unités Capitalisables (UC).

La certification peut être obtenue par capitalisation progressive des blocs de compétences.

RNCP39064 – Date du JO/BO : 03/02/2024

Durée et lieu :

Formation Continue : 1203 heures en alternance (803 heures en centre et 400 heures en entreprise) d'octobre à juin au CFPPA site de Crogny.

Formation par Apprentissage : 1503 heures (803 heures en centre + 700 heures en entreprise) réparties sur 2 années d'octobre à juin au CFPPA site de Crogny.

Modalités d'alternance :

Formation en alternance à temps plein.

Formation Continue : 7 périodes en entreprise réparties sur l'année de formation.

Formation par Apprentissage : 22 périodes en entreprise réparties sur les 2 années de formation

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Formation ouverte à toute personne souhaitant exercer le métier de bûcheron ou travailler dans la filière forestière.

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur,

Justifier d'un niveau de fin de scolarité de 3^e ou titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou d'une année d'activité professionnelle,

Être mobile et disposer des aptitudes physiques compatibles avec l'exercice du métier.

Pour le parcours apprentissage : Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur



Débouchés

Après l'obtention de ce diplôme, le titulaire pourra travailler comme bûcheron ou ouvrier forestier dans des entreprises privées ou des collectivités territoriales, il pourra réaliser des travaux sur chantier et exercer un emploi salarié selon le projet professionnel.



Suite de parcours

Le titulaire du BPA Bûcheron peut continuer à se former notamment vers un diplôme de niveau 4 via un Brevet professionnel ou un certificat de spécialisation.

Le titulaire peut s'insérer dans la vie active et évoluer vers des postes à responsabilités ou des fonctions plus techniques au sein d'entreprises forestières ou de collectivités.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

- **Accueil, accompagnement dans le parcours d'installation et bilan – 5,50 heures**

- **UC1 Développer son identité professionnelle de bûcheron – 140 heures :**

Développer une culture professionnelle liée au milieu forestier, comprendre les enjeux écologiques, réglementaires et sociaux, se positionner dans son futur métier.

- **UC2 Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois – 341 heures**

Préparer et sécuriser son intervention, abattre des arbres de façon directionnelle selon les consignes, gérer l'activité sur le chantier en respectant sécurité et organisation..

- **UC3 Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois – 73,5 heures :**

Traiter les houppiers, façonner les fûts selon les normes, organiser le travail pour optimiser le rendement et la qualité des bois.

- **UC4 Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier – 140 heures :**

Effectuer un débroussaillage systématique ou sélectif, préparer le terrain pour les interventions, maintenir l'accessibilité et la sécurité des chantiers.

- **UC5 Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif – 49 heures :**

Entretenir et réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, débroussailleuse et autres outils forestiers.

- **UC6 / UCARE – Option proposée par le CFA/CFPPA – 54 heures :**

Réalisation de travaux de régénération d'un peuplement

Méthodes et accompagnements pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, visites...

Accompagnement du parcours : positionnement, temps d'accueil, entretien individuel, suivi en entreprise, outils de liaison centre-entreprise, séances de récupération de vécu en entreprise.

Un formateur référent tout au long de la formation.

Modalités d'adaptation de parcours :

Modalités d'adaptations possibles du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation (Validations d'Acquis Académiques...) lors de l'entretien de positionnement.

A noter qu'un parcours en 1 an peut être proposé pour des candidats déjà titulaire d'un niveau 3, avec dérogation.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, QCM, mise en situation...

Évaluations certificatives en situation professionnelle suivies d'entretiens d'explicitation.

Le BPA Bûcheron est organisé en unités capitalisables (UC), et délivré après validation de chacune d'elles. La validation d'UC permet la validation de bloc de compétences.

Une attestation de validation des compétences est délivrée pour les parcours partiels.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : 87 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 96 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 100 % sur les sortants de 2024.
Publication www.inserjeunes.education.gouv.fr

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet en formation par continue: 9 885,70€ €.

Coût de la formation d'un parcours complet en formation par apprentissage : 12 893 €

Modes de financements :

Pour les apprentis cette formation bénéficie d'une prise en charge intégrale par les OPCO.

Pour la formation continue, des prises en charge sont possibles selon la situation des candidats (CPF, Transition Pro, OPCO, Région Grand Est, France Travail...)

Rémunerations :

Pour les apprentis, la grille de rémunération est disponible sur : www.service-public.gouv.fr

Pour les apprenants en contrat de professionnalisation voir les conditions du contrat.

Pour les stagiaires de la formation continue, une rémunération est possible selon la situation des candidats (AREF par France Travail, par l'employeur, ASP...).

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFA/CFPPA de l'Aube

Site de Crogny - Rue des Étangs

10210 LES-LOGES-MARGUERON

Tél. : 03.25.40.12.50

cfppa.crogny@educagri.fr

www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection :

Informations collectives et entretien individuel.

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 1 mois avant l'ouverture.

Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYPERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr